



CONTRE LES LICENCIEMENTS ET TOUTES LES ATTAQUES CONTRE LES TRAVAILLEURS, CONSTRUIRE LE « TOUS ENSEMBLE ! »

28 novembre 2024, Gustave Roussy

DES CHARRETTES DE LICENCIEMENTS

Avec l'annonce de 600 licenciements à Teleperformance et 130 à ArcelorMittal, la vague de licenciements se poursuit. Le chiffre de 150 000 licenciements dont parlait la presse laisse la place à celui de 300 000 emplois menacés. Si l'automobile ou la chimie sont particulièrement touchées, ce sont tous les secteurs qui sont visés. De nombreux salariés, notamment chez les sous-traitants des entreprises qui licencient, s'inquiètent pour leur avenir. Patrick Martin, le patron du Medef, expliquait cyniquement que si l'Assemblée votait un budget imposant trop les entreprises, il y aurait des dizaines de milliers de licenciements en plus. Ce n'est ni plus ni moins qu'un chantage, d'autant plus révoltant que les groupes qui licencient (Auchan, Michelin, Stellantis) sont arrosés d'argent public depuis des années. Le grand patronat prévoit comme à son habitude de prendre l'argent public et de licencier quand même. Les grévistes de Michelin à Cholet ou de Novares à Ostwald montrent que face à cette casse sociale, les travailleurs n'ont pas d'autre choix que de prendre le chemin de la lutte.

DES COUPES DRASTIQUES DANS LE PUBLIC

La baisse de 5 milliards d'euros du budget des collectivités territoriales implique non seulement des services publics dégradés, mais aussi des milliers de suppressions de postes. La baisse des cotisations patronales pour la Sécurité sociale annonce des conséquences similaires dans les hôpitaux. Le ministre de la Fonction publique, Kasbarian, prévoit quant à lui de faire passer le nombre de jours de carence des fonctionnaires de un à trois et de baisser le remboursement des arrêts maladies. Cela préfigure des offensives analogues dans le privé. Salariés du public comme du privé, nous avons les mêmes difficultés de fin de mois, les mêmes conditions

de travail dégradées qui usent la santé. Les véritables privilégiés sont les patrons qui empochent à la fois les milliards de profits sur notre travail et les milliards de subventions.

RIEN À ATTENDRE DU CINÉMA AUTOUR DU BUDGET

À l'Assemblée, la discussion sur le budget a montré que le jeu des amendements mené par la gauche, mais aussi le RN et même le parti de Barnier, n'a pas empêché ce budget de rester brutal pour le monde du travail. Le patronat compte bien faire passer les mesures qu'il souhaite, que le Premier ministre soit Castets, Barnier ou Bardella. Rien à attendre des tractations et marchandages parlementaires. À nous d'être le plus offensif dans nos mobilisations.

LA SOLUTION : Y ALLER TOUS ENSEMBLE !

La grève dans le secteur aérien ou à la SNCF a été suivie, sans oublier bien d'autres grèves locales. Les nouvelles dates de mobilisation sont proches, à commencer par l'appel à la journée du 5 décembre dans la fonction publique contre le passage aux trois jours de carence. Si elles ne coïncident pas pour tous les secteurs, elles peuvent être l'occasion pour les travailleurs d'utiliser chaque date comme tremplin pour la suivante. L'occasion de faire entendre les revendications sur les salaires, les effectifs, l'interdiction des licenciements. L'occasion aussi de nouer des liens, d'établir des contacts avec les travailleurs d'autres entreprises connaissant les mêmes galères : il faut fusionner toutes nos colères contre la politique anti-ouvrière en cours. Le « Tous ensemble ! », ça se construit ! Si pour l'instant, les grèves sur les licenciements se mènent boîte par boîte, les prochaines journées de mobilisation, notamment à la SNCF ou dans la fonction publique seront l'occasion de discuter d'aller plus loin, vers un véritable mouvement d'ensemble.

C'est ce que redoute le gouvernement comme le patronat : la convergence de nos luttes.

Public, privé, face aux licenciements comme à la dégradation des conditions de travail : c'est tous ensemble qu'il faut lutter

INDIGNATION À GÉOMÉTRIE VARIABLE

Au moment de la déclaration de la guerre en Ukraine, la direction de GR a lancé une collecte de matériel et de médicament dès les premiers jours. Initiative louable, mais pas un mot pour les gazaouis et encore moins pour le Liban depuis l'extension du conflit. L'omerta qui entoure ce conflit est révoltante.

TOUTES ET TOUS EN MANIF !

Après plus d'un an de massacres génocidaires contre la population de Gaza et d'accélération de la colonisation en Cisjordanie, l'État d'Israël attaque maintenant aussi toute la population du Liban. Des villages, des camps de réfugiés et des centres-villes densément peuplés sont bombardés, faisant plus de 2 800 morts, qui s'ajoutent aux plus de 42 000 morts de Gaza. En France, la mobilisation reprend, en particulier dans les universités, étendons la lutte! Tous et toutes aux manifestations du 7 décembre !

GRÈVE ILLIMITÉE À LA CLINIQUE DU DAUPHINÉ DE SEYSSINS

Depuis le 11 Novembre, 95 % des soignants de la clinique du Dauphiné sont en grève illimitée à Seyssins. Une précédente grève en Octobre 2022 avait déjà été lancée, cependant depuis, la détérioration des conditions de travail continue : salariés sans contrat, salaires non versés, non versement des 150 euros de prime etc. Cette clinique a été reprise en 2020 par Orpea (renommé depuis Emeis), entreprise bien connue pour les scandales entourant sa gestion des EHPAD et pour la maltraitance de ses salariés et des patients. Les grévistes dénoncent ici des conditions de travail devenant de plus en plus intenable, et de nouvelles attaques de la direction : fin des 3x12h et surtout réduction du nombre de soignants le week-end pour passer à 2 soignants pour 35 patients en journée... et 1 seul pour 70 patients la nuit ! Cette grève est un exemple de ce qu'il se passe lorsque les salariés décident de relever la tête face à des directions d'entreprise qui ne cherchent qu'à augmenter leurs profits sur le dos des patients... et des travailleurs de la santé !

LA RECHERCHE SOUS TUTELLE D'UN CURÉ OU D'UN ANTIVAX ?

Patrick Hetzel, le ministre de l'Enseignement

supérieur et de la Recherche, doit désigner, début janvier, un candidat pour présider le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur. Or l'un des deux favoris du ministre, Michel Deneken, est un prêtre et théologien à la tête de l'université de Strasbourg depuis 2016. L'autre, Frédéric Forest, est associé au Centre de recherches psychanalyse, médecine et société, vertement critiqué par le milieu scientifique pour son manque de sérieux. De plus, en pleine pandémie du Covid-19, il avait écrit une lettre ouverte à Macron pour qu'il autorise l'usage de l'hydroxychloroquine, le traitement bidon préconisé par Didier Raoult, avant même la fin des études cliniques. Avec deux « scientifiques » de ce calibre, la recherche est mal barrée.

A LYON, LE VIRUS SE PROPAGE

Après l'équipe de bloc de chirurgie digestive, le personnel de la médecine post-urgence, la réa et les soins continus de l'hôpital de la Croix-Rousse c'est maintenant les soignants de la médecine interne qui ont rejoint le mouvement de grève. Les infirmières et les aide-soignantes du service dénoncent l'augmentation de la charge de travail avec des patients de plus en plus lourds et revendiquent une augmentation des effectifs et la prise en compte des heures sup'. Elles ont bien raison de se mobiliser et leur mouvement en appelle d'autres au vu de l'actualité politique et des attaques gouvernementales sur la santé !

50ÈME ANNIVERSAIRE DE LA LOI LÉGALISANT L'AVORTEMENT

Le 29 novembre 1974, l'Assemblée nationale adoptait la dépénalisation de l'interruption volontaire de grossesse (IVG). À cette occasion, l'Institut national d'études démographiques (Ined) a publié un bilan des évolutions du recours à l'IVG. Si au fil des années, le recours à l'IVG s'est assoupli, son accès reste inégal selon les régions et les situations. Quant à l'inscription en 2024 dans la Constitution de la « liberté garantie à la femme » de recourir à l'IVG, elle « revêt assurément une forte portée symbolique » mais « le flou de la notion et la responsabilité laissée au législateur » d'en établir les conditions « ne permettent de garantir ni le contenu de la loi et ni son effectivité sur le terrain », prévient l'Ined.